

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

-----O-----

SEANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S. DE CONDOM**

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 7
- Ayant donné procuration : 1
- Votants : 8

Date de convocation : 18 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à seize heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, composé de 11 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence sous la présidence de M. Jean-François ROUSSE, Président.

SECRETARE : M. Thibault DUMARTIN.

ETAIENT PRESENTS : M Jean-François ROUSSE, Mme Hélène DELPECH, Mme Françoise MARTINEZ, Mme Claudine GIRAUD, Mme Martine BARBIROLO, Mme Marie-Claude DUMAS, Mme Marie-Noëlle DEWAR.

ETAIENT EXCUSES : Mme Khadidja TALHAOUI, Mme Cécile LAURENT, Mme Jacqueline BIGAND

ONT DONNE PROCURATION : Mme Laurence MACHADO qui a donné procuration à Mme Hélène DELPECH.

Après la désignation du secrétaire de séance, le Conseil d'Administration a pris les délibérations suivantes :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE les comptes-rendus des Conseils d'Administration du 6 mars 2023

ETAT DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DU C.C.A.S DEPUIS LE 6 MARS 2023 EN VERTU DE L'ARTICLE R 123-21 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Vu la délibération n° 018 du 23 septembre 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'administration au Président,

Considérant que le Président doit, à chaque séance du conseil, rendre compte des décisions prises sur le fondement de la délégation de pouvoirs,

Considérant que les décisions suivantes ont été prises en matière d'aide sociale :

- * **Décision 018/2023** - décision d'attribution d'une aide financière pour le paiement de frais d'obsèques pour un montant de 221€
- * **Décision 019/2023** - décision d'aide au financement de l'achat d'une gazinière pour un montant de 230€

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE de l'état des décisions prises depuis le 6 mars 2023

PRESENTATION DE LA SEMAINE BIEN VIVRE ENSEMBLE A CONDOM
--

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE du programme de la semaine du bien vivre ensemble à CONDOM.

Fait à Condom, le 25 septembre 2023

Le Président du CCAS

Jean-François ROUSSE

